

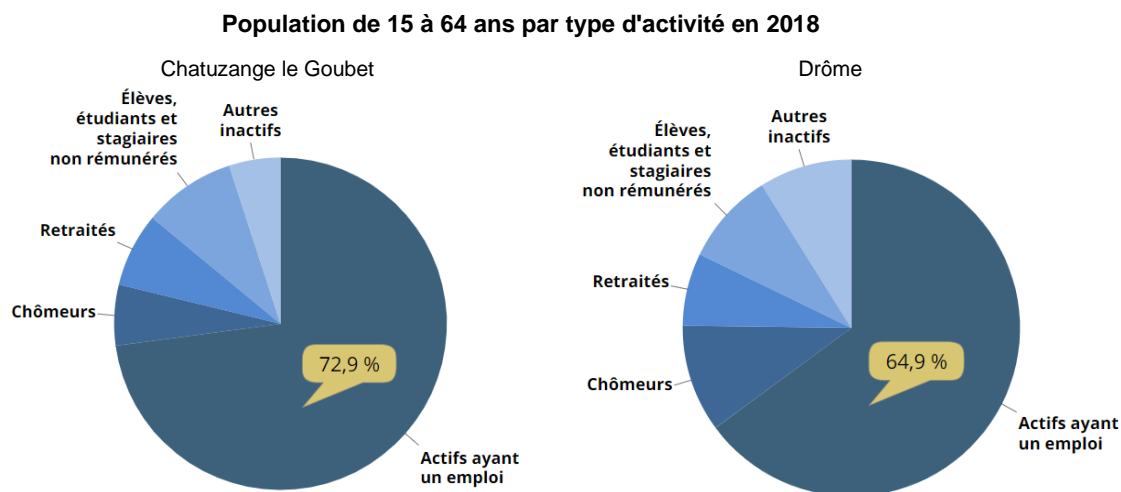
CHAPITRE 5

ECONOMIE

1 – POPULATION ACTIVE

1.1 – Caractéristiques de la population active

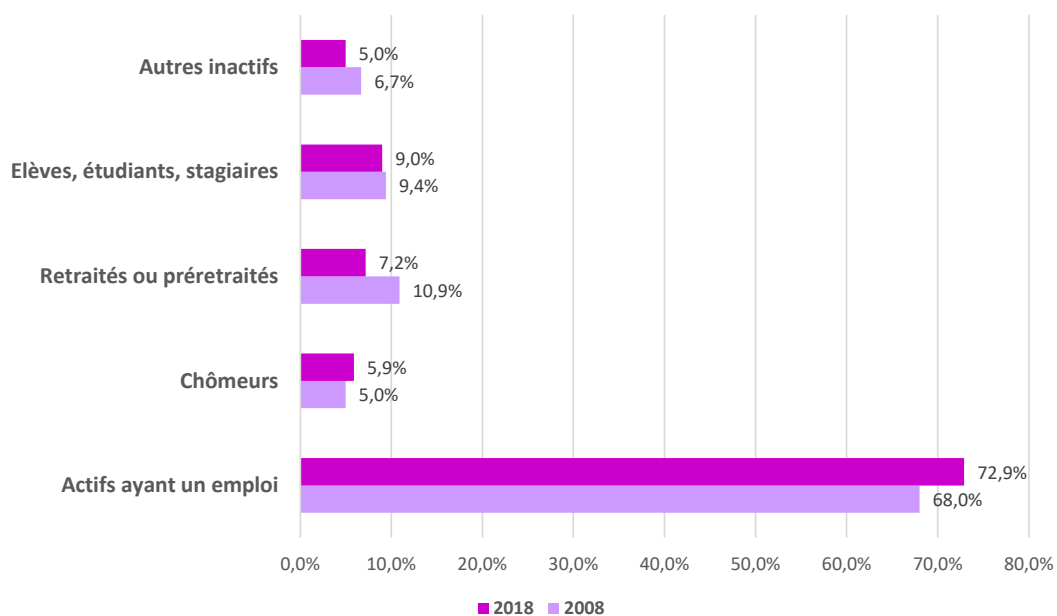
La population des actifs ayant un emploi est fortement représentée sur la commune, très au-dessus de la moyenne départementale.



Source : Insee, RP2008 et RP2018, exploitations principales

L'évolution entre 2008 et 2018 montre que la forte représentation des actifs est une dynamique de fond sur la commune (env. + 5 points en 10 ans). On observe aussi une diminution de la part des retraités ou préretraités. La part des chômeurs est quant à elle en très légère augmentation depuis 10 ans.

Evolution de la population de 15 à 64 ans par type d'activité depuis 10 ans sur la commune

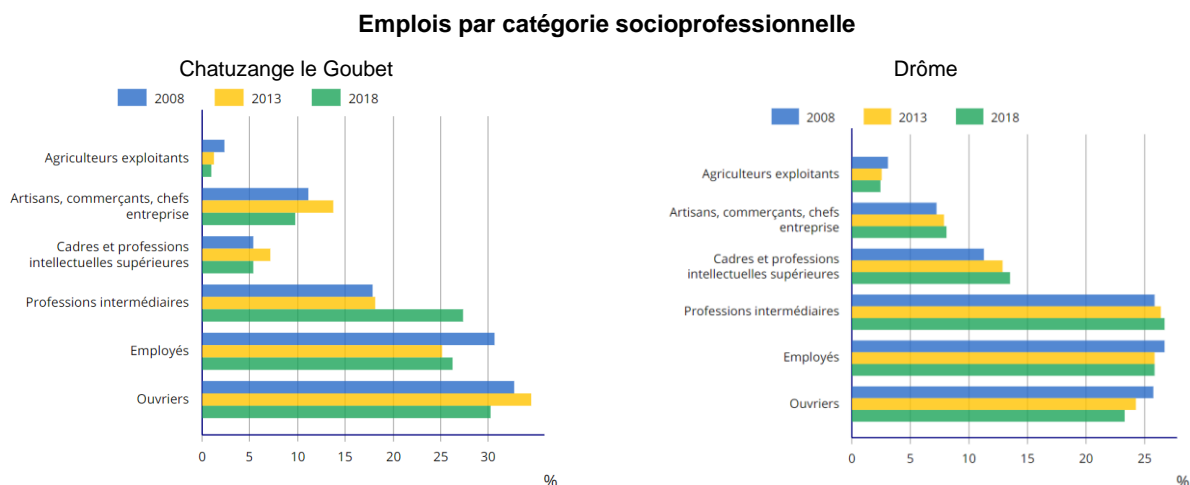


Source : d'après les données Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales

1.2 – Caractéristiques de l'emploi

1.2.1 Emploi selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle entre 2008 et 2018 se caractérise par une très forte évolution sur la commune des emplois liés à des professions intermédiaires, au détriment de toutes les autres catégories socioprofessionnelles.



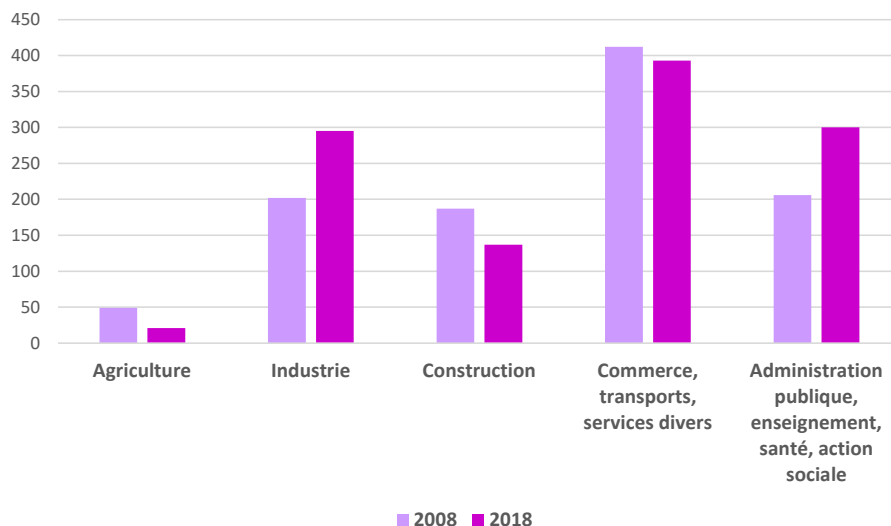
Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires lieu de travail

1.2.2 Emploi selon le secteur d'activité

En terme de secteur d'activité, on observe sur la commune :

- une augmentation de l'emploi dans l'industrie et dans le secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale »
- une relative stabilité du secteur « Commerce, transports, services divers »
- une diminution d secteur agricole et de la construction

Evolution de l'emploi selon le secteur d'activité à Chatuzange le Goubet

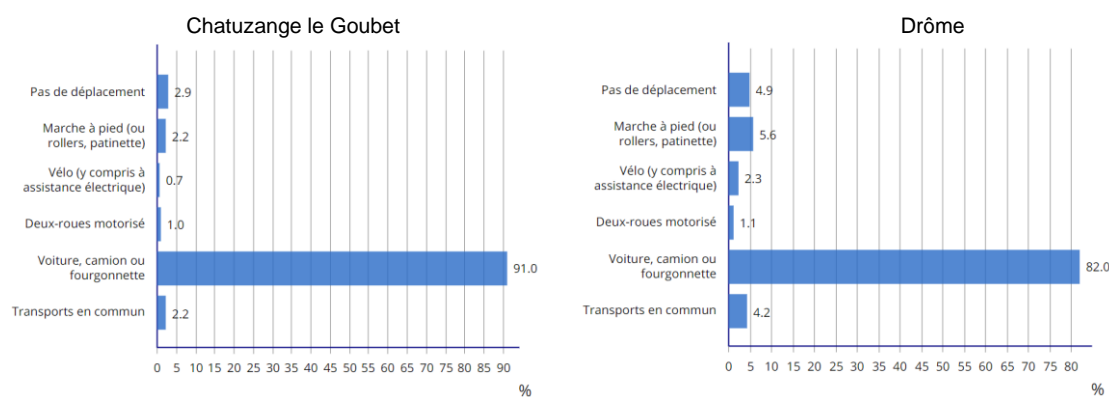


Source : Insee, RP2008 et RP2018, exploitations complémentaires lieu de travail

1.2.3 Moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Comme à l'échelle départementale, les moyens de transport dominants sont les véhicules motorisés tels que la voiture, le camion ou la fourgonnette. Les autres modes de transport sont peu représentés.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires lieu de travail

2 – PORTRAIT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

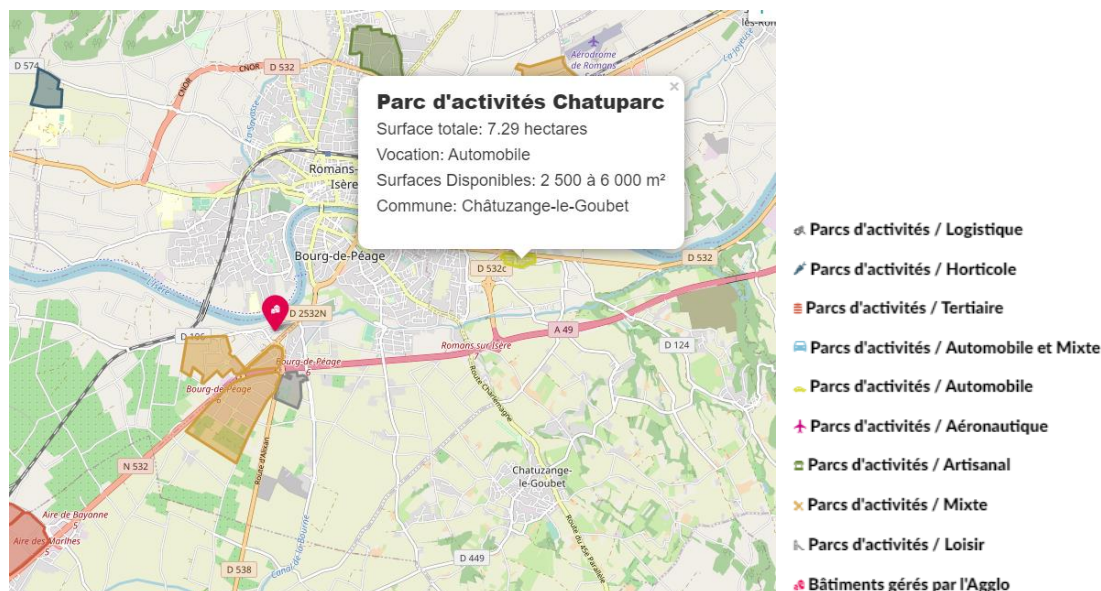
2.1 – Les enjeux à l'échelle du grand territoire

Cinquième pôle économique de la région Auvergne Rhône-Alpes, Valence Romans Agglo se positionne comme un territoire à fort potentiel et en croissance. Sa position centrale, le développement de son pôle universitaire et sa dynamique économique en font un territoire attractif pour le développement des entreprises. On dénombre sur Valence Romans Agglo : 100 000 emplois, 2 000 créations d'entreprises par an, des filières d'exception comme le pôle de l'image animée de la Cartoucherie et la filière cuir... des associations d'entreprises. A l'échelle du grand territoire, Valence Romans Agglo dispose de bâtiments-relais pour répondre au besoin des jeunes entreprises.

On notera également le rôle structurant du parc Rovaltain à l'échelle de l'agglomération. D'une superficie de 160 hectares, Rovaltain accueille plus de 150 entreprises regroupant plus de 2 300 emplois dans les domaines de l'économie verte, la santé environnementale, le numérique, la recherche et le développement. Situé à proximité de la gare de Valence TGV, le parc bénéficie d'une forte accessibilité. Rovaltain est par ailleurs connecté aux autoroutes A7 et A49. Le parc est engagé dans une logique de développement durable. Son aménagement, la construction de ses bâtiments et le développement de solution de mobilité sur le parc s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement. Par ailleurs, le parc d'activités compte de nombreux services à destination des salariés : restaurants, activités sportives, crèche, transports en commun et potager partagé.

La commune de Chatuzange le Goubet accueille un espace économique structurant à l'échelle de l'agglomération. Il s'agit de Chatuparc qui fait partie des 56 parcs d'activités économiques de l'agglomération.

Chatuparc à Chatuzange le Goubet



A l'échelle du Grand Rovaltain, le territoire bénéficie d'un certain nombre d'atouts à valoriser plus fortement :

- ✓ un positionnement géographique stratégique et un réseau d'infrastructures favorables au développement de la logistique multimodale ;
- ✓ le cadre de vie ;
- ✓ le potentiel agroalimentaire : une image de marque basée sur la qualité et une valorisation locale ;

- ✓ la main-d'oeuvre qualifiée et des savoir-faire reconnus ;
- ✓ le tissu diversifié de PME ;
- ✓ des activités spécifiques : luxe, image, aéronautique, et des technologies de pointe : plasturgie, filières énergie.

On notera parmi les faiblesses économiques :

- ✓ un manque d'image économique face à la concurrence de pôles métropolitains proches ;
- ✓ un développement handicapé à ce jour par un déficit de stratégie globale de territoire et l'absence de schéma d'accueil économique ;
- ✓ l'offre adaptée en habitat et les services connexes, comme les transports collectifs, restent en retrait.

Le SCOT avait constaté qu'entre 1999 et 2012, le nombre d'emplois recensés sur le territoire est passé d'environ 108 000 à près de 127 000, soit plus de 19 000 emplois supplémentaires créés. Ce taux de croissance est supérieur à celui de la population et des actifs (15 000 actifs supplémentaires). Les ratios de ces différentes croissances induisent une amélioration générale du taux d'emploi, qui s'est traduite par une baisse de 1,2 points du taux de chômage. En 2012, le périmètre du Grand Rovaltain concentre 40,5% des emplois des deux départements Drôme et Ardèche. On assiste également à une mutation de la nature des emplois créés. La tertiarisation de l'économie s'accélère : forte progression de l'administration, du BTP et du commerce, et en particulier de l'emploi métropolitain, qui regroupe les fonctions caractérisant les grandes aires urbaines ; légère progression de l'industrie et recul de l'agriculture.

Ainsi, parmi les enjeux identifiés le SCOT identifiait :

- Mieux anticiper l'évolution des filières et l'accompagnement de la création d'emplois
- Valoriser les spécificités du territoire et l'innovation : le développement des circuits courts, de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de la recherche, de l'économie sociale et solidaire, de la formation supérieure, ainsi que des éco-activités
- Mettre en complémentarité le foncier d'activités à l'échelle du Grand Rovaltain, en évitant les situations de concurrence
- Renforcer la place et le rayonnement de grandes zones d'activité structurantes : l'Ecoparc Rovaltain,...

2.2 – Les enjeux à l'échelle communale

A Pizançon, une dynamique économique s'est structurée, avec :

- le parc d'activités Chatuparc et d'autres activités implantées autour du rond-point des Allobroges
- des activités implantées le long de la D2532
- des activités implantées le long de la D532



Au Goubet, une dynamique économique s'est structurée principalement autour du commerce, avec le U Express et la boulangerie André. Ces activités s'inscrivent en complémentarité avec celles implantées dans le bourg du Goubet, mais avec des contraintes de stationnement qui limitent leur développement.

La commune accueille d'autres activités économiques en dehors des principales polarités : Bernard Royal Dauphiné, Bâti Nature, etc. Ces activités contribuent également à la dynamique économique du territoire.

L'activité touristique s'articule quant à elle principalement autour du site « Aventure Evasion ». Il s'agit d'un site touristique situé au hameau du stade qui propose une offre en hébergement composée de :

- location de chalets (5-6 personnes)
- location d'une roulotte (4 personnes)
- location d'un grand gîte de groupe (29 personnes)

Des offres de loisirs sur place et dans la région sont proposées : location de VTT, encadrements d'activités sportives, salle de réunion pour les séminaires ou les réunions de familles, piscine, parcours VTT, mini parcours aventure, terrains de jeux, etc. La commune dispose d'une capacité touristique complémentaire avec une offre en restauration et en hébergement (gîtes).



2. 3 – L'économie agricole

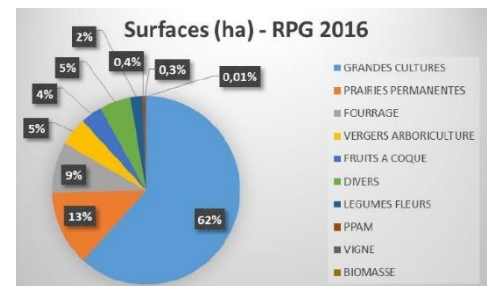
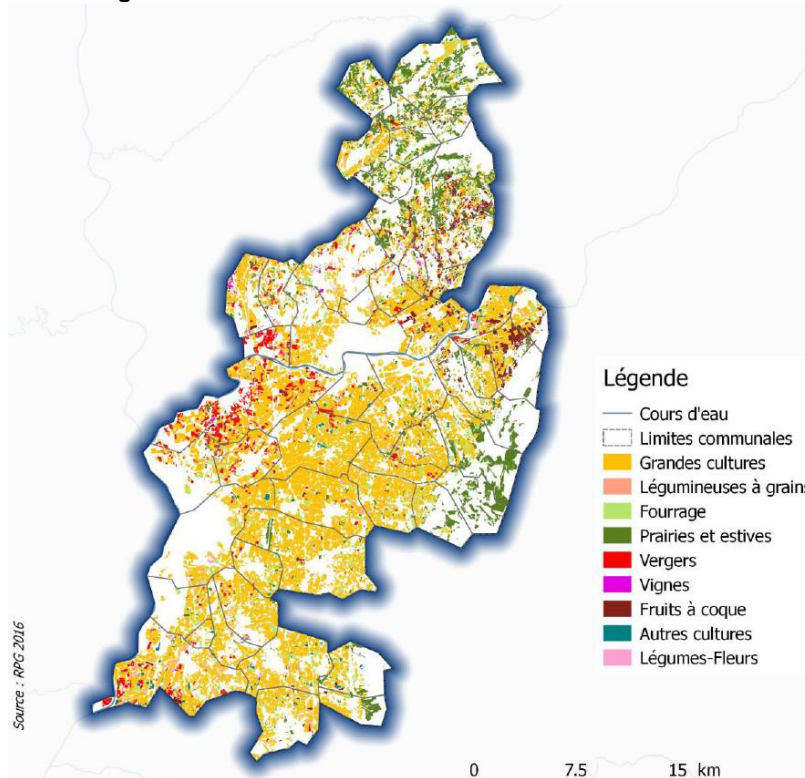
Les données présentées résultent notamment d'une étude prospective pilotée par Valence Romans Agglo

2.3.1 Regard d'ensemble sur le territoire agricole

L'occupation agricole des sols

A l'échelle de Valence Romans Agglo, on observe en terme d'occupation agricole des sols que 2/3 de la SAU dédiés aux grandes cultures, essentiellement pour les élevages.

Surface agricole utilisée



Source : Blézat Consulting & Solagro

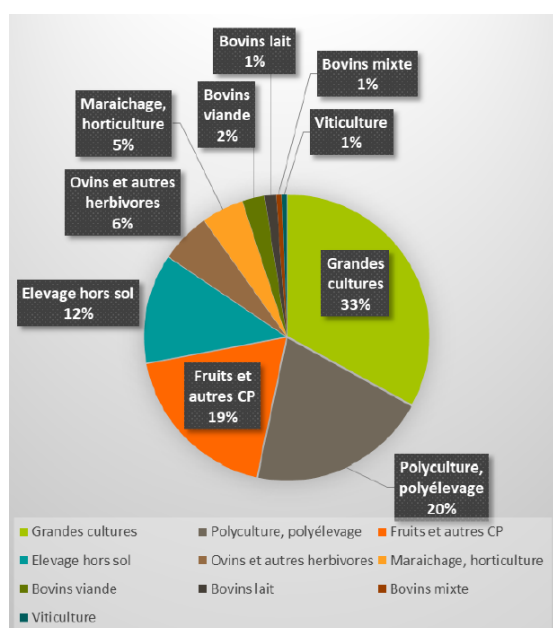
Des exploitations majoritairement diversifiées

Concernant les exploitations, on recensait en 2010 sur l'agglomération 1200 exploitations :

- ✓ 100% des exploitations avaient des COP (céréales, oléagineux et protéagineux)
- ✓ 40% avaient des vergers
- ✓ 12% avaient des poulets de chair
- ✓ 10% avaient des légumes frais
- ✓ 9% élevaient des bovins (majoritairement viande)
- ✓ 5% avaient des chèvres

Ce nombre d'exploitations ne reflète pas nécessairement l'occupation de l'espace et son impact sur les terres agricoles :

- ✓ 500 exploitations avec vergers → environ 3 000 ha en 2010
- ✓ 150 exploitations avec volailles + 115 avec bovins → utilisation d'une très grande partie des 20 000 ha de grandes cultures (environ 50% de la SAU)



Source : Blézat Consulting & Solagro

Un territoire équipé en irrigation, gage de revenu et de sécurisation des productions

On observe que 40,3% de la SAU était irriguée au RGA 2010 (20% en Drôme, 7% en Rhône-Alpes), avec comme enjeux :

- ✓ Sécurisation en rendement / revenu, notamment face à des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes
- ✓ Difficultés annoncées sur certains secteurs,
- ✓ Capacité de diversification plus forte
- ✓ Indispensable au maraîchage
- ✓ Des enjeux forts liés à des restrictions croissantes et aux coûts et temps induits par la sécheresse.

Une cohabitation agricole et urbaine, source de conflits... et de projets

Les données du SCOT faisant d'ores et déjà état avant 2009 d'une agriculture sous pression :

- ✓ 1999 à 2009 : ~ 2 000 ha de surfaces à vocation agricole qui ont ainsi changé d'usage
- ✓ Parmi les nouvelles surfaces à vocation d'habitat, 89% correspondaient au développement d'habitat individuel
- ✓ Communes « périphériques » accessibles et sous forte pression
- ✓ ZAP entre Châteauneuf-sur-Isère et la gare TGV Rovaltain → « coupure » agricole préservée

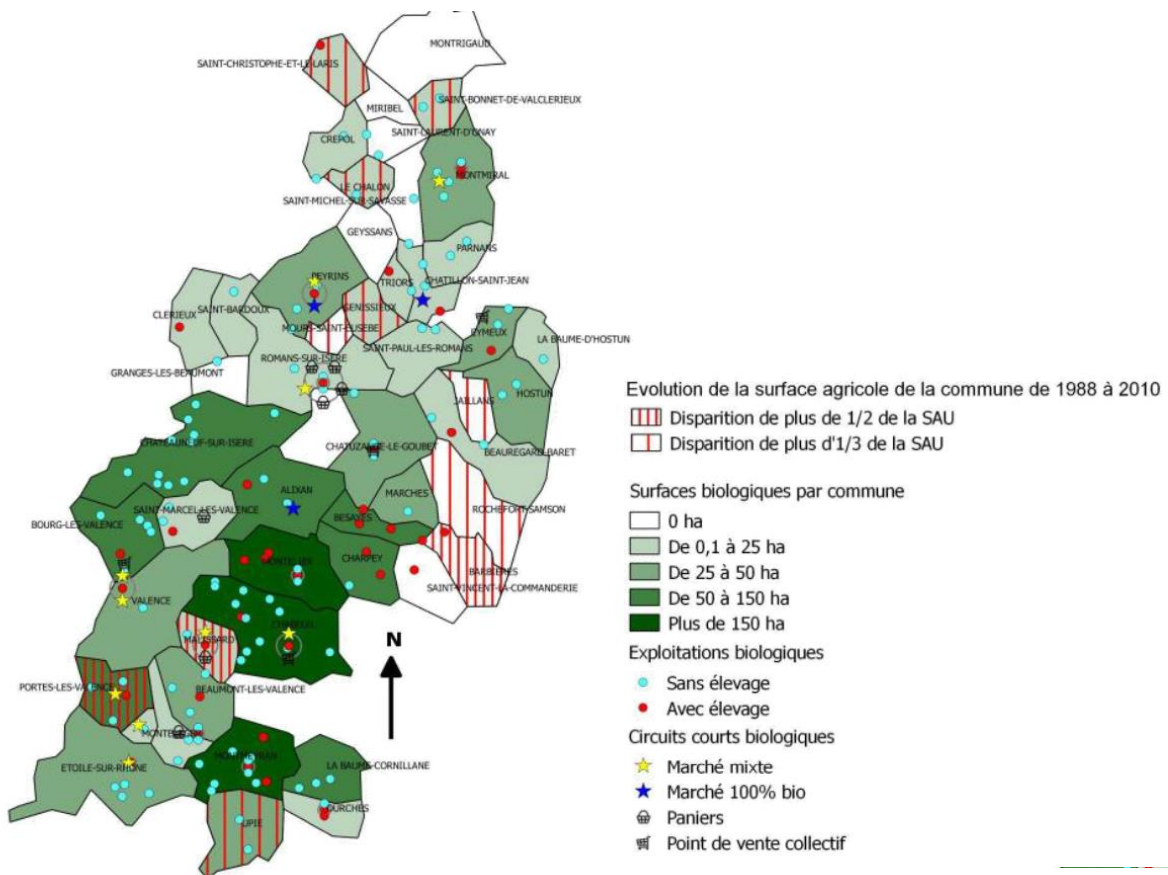
- ✓ Pas d'observatoire du foncier agricole pour juger de l'efficacité des politiques de protection du foncier agricole depuis 2009

On observe que la cohabitation agricole et urbaine peut être :

- ✓ source de conflits : perte de fonctionnalité, évolution de l'agriculture et incompréhension sociétale, pression sur les pratiques (environnement, bien-être animal,...), attrait pour un cadre de vie « rural mais pas agricole », ...
- ✓ source d'opportunités : demande sociale pour renouer avec l'alimentaire, remise en cause des modèles agricoles, nouvelles formes de vente, lien à (re)tisser pour concéder les enjeux de chacun

Zoom sur l'agriculture biologique

Le territoire comprend une surface agricole utile (SAU) de 40 700 ha dont 2 500 ha sont biologiques, soit un taux de 6% (moyenne nationale autour de 4%). Cette superficie se répartit entre 115 exploitations biologiques. En 2015, les surfaces en conversion couvraient 235 ha. A l'image du conventionnel, l'assolement est majoritairement en grandes cultures, pour 80% de la SAU biologique (hors fourrages). Le label AB est moins implanté dans le Nord du territoire (Drôme des Collines) ainsi que dans les zones de Piémont où on observe une plus grande difficulté à convertir les élevages par rapport aux cultures (prix des aliments et animaux biologiques). L'élevage biologique se caractérise par : 31 fermes AB sur les 254 élevages présents, majoritairement sur les volailles : poulets de chair (6 fermes) et poules pondeuses (13 fermes).



Source : Blézat Consulting & Solagro

2.3.2 Les filières agricoles : caractéristiques et projets potentiels

Organisation de la filière des « grandes cultures »

La Drômoise de Céréales (Montélier) :

- ✓ Collecteur majoritaire du territoire : environ 2 500 adhérents et 295 000 tonnes collectés (5% en AB, en croissance)
- ✓ 20aine de silos sur le territoire soit les $\frac{3}{4}$ des outils de la coopérative – 2 en AB
- ✓ Environ 40% des volumes collectés sont triturés sur place pour les exploitations d'élevage Drômoise (volailles, bovins) de Valsoleil
- ✓ Solde : majoritairement vers l'export méditerranéen. Fraction plus minoritaire vers la meunerie régionale

Les autres collecteurs sont Valence Céréales sur le sud et La Dauphinoise qui collectent sur le nord de façon minoritaire. Pour les semences : Top Semences (Union de Coop), via la Drômoise ou Valsoleil. Parmi les enjeux sur le territoire :

Perte de compétitivité des filières exports

- ✓ Quelles opportunités sur le marché domestique, voire européen, avec une demande croissante de produit AB / « non OGM » / « agro-écologiques ». Quelle demande de la meunerie régionale ? Choix de nouvelles variétés ?

Evolution du régime alimentaire

- ✓ Baisse de la consommation de viande rouge et diminution potentielle de la consommation en alimentation animale : vers un recentrage sur les viandes blanches ? un développement de l'utilisation de céréales dans les plats préparés ? des protéines végétales ? R&D ?
- ✓ Augmentation croissante de la demande en produits certifiés AB : Itinéraires techniques ? R&D ? Fermes pilotes ?
- ✓ Une demande croissante pour des produits d'origine France et pour les circuits courts : quelle stratégie des opérateurs aval ? Quelle traçabilité ?
- ✓ Le consommateur recherche de plus en plus de diversité, ce qui induit une offre de plus en plus complexe à gérer et de nouvelles solutions d'allotement pour les collecteurs : recours croissant au stockage chez le producteur ? Nouveaux silos ?
- ✓ Changement climatique : quelles anticipations possibles pour diminuer les risques et la dépendance vis-à-vis de l'eau ?

Organisation de la filière « volailles »

Le volume dédié à cette filière est estimé à 10 M de volailles / an (~13% label & 3% AB), 130 M d'œufs (Val Soleil et SEO : 50% des œufs en AB, $\frac{1}{4}$ label, $\frac{1}{4}$ en plein air). Le nombre d'exploitations est d'environ 150 en volailles de chair et une 40aine d'élevages de pondeuses.

- ✓ Valsoleil (180 éleveurs volailles) : abattoirs Bernard Royal Dauphiné à Grâne, Capag à Châteauneuf de Galaure pour les poulets bio et label, usine d'aliment à Crest (UCAB), 3 ou 4 reproducteurs
- ✓ Duc, privé, (60 éleveurs) poulets conventionnels, abattoir vers Alès (30), usine d'aliment à Montmeyran, couvoir à Crest (en partenariat avec Valsoleil), 2 reproducteurs
- ✓ Plusieurs centres de conditionnement pour les œufs au niveau régional (30 en Rhône-Alpes), Cocorette présent à Upie
- ✓ Débouchés des différents produits : GMS et grossistes principalement pour une consommation régionale et dans le grand Sud-Est, une faible proportion de commercialisation en direct (œufs et chair)

Parmi les enjeux sur le territoire :

- ✓ Filière stratégique
 - Près de la moitié des producteurs de volailles drômois se trouvent dans l'agglomération (43% en 2010)
 - Environ 40% des céréales du territoire sont utilisées pour cette filière

- Présence d'outils de la filière amont (couvoirs, fabrique d'aliment) et aval (abattoirs, atelier de transformation...) sur le territoire → maîtrise + filière « territoriale / locale »
- Hausse de la consommation des viandes blanches en France et demande qualitative sur les poulets entiers
- ✓ Difficultés pour renouveler / moderniser le parc bâtiments : investissements, conflits de voisinage, permis de construire...
- ✓ La demande en produits élaborés et issus de la découpe en croissance. La grande distribution est en forte demande de filet
- ✓ Filière œufs déjà très orientée « qualité », mais difficulté d'approvisionnement en blé fourrager AB (prix d'achat moins attractif)

Organisation de la filière « légumes »

La surface dédiée à cette filière est d'environ 600 à 1 000 ha (~ 2% de la SAU) et le volume estimé à environ 20 000 t. La filière regroupe environ 500 producteurs et la zone de production est dispersée, mais sur les zones irriguées. On observe au nord plutôt une production de légumes frais et au sud plutôt une production de légumes industrie.

L'exploitation type en légumes plein-champ se situe entre 50 et 100 ha au total (plaine de Valence), dont 10 à 30 ha de légumes. Les principaux produits sont les fraises, melons, asperges, courges, potirons, poireaux, oignons, échalotes, pommes de terre, choux, carottes...

Les débouchés sont différents selon les 2 secteurs :

- ✓ Au nord : légumes frais de saison → vente directe (marchés, à la ferme, magasins de producteurs, restauration) + vente à des grossistes (Chateaufort, grossistes locaux ; coopérative légumière à St-Donat-sur-l'Herbasse)
- ✓ Au sud : des exploitations plus spécialisées (poireaux, oignons, melons, courgettes, ail), sur des circuits plus longs : grossistes + cultures industrielles (ex courges : Liebig → Belgique)

Valsoleil collecte également des légumes (tomates, asperges, poivrons, poireaux).

Une exploitation type en maraîchage se caractérise par 1 à 4 ha de légumes, 500 m² de serres et une production en agriculture biologique. Les exploitations sont réparties sur tout le territoire, en fonction des opportunités foncières (faible surface nécessaire). Les débouchés sont les marchés, paniers, magasins de producteurs et autres magasins.

Organisation de la filière « arboriculture – fruits à noyau »

La surface dédiée à cette filière est d'environ 4 000 ha d'abricotiers et 900 ha de pêchers. Le nombre de producteurs est d'environ 1300 et la zone de production est la vallée du Rhône.

Il s'agit d'une production historique et emblématique de la vallée du Rhône, mais en perte de vitesse : problèmes sanitaires (Sharka), renouvellement des arbres et concurrence européenne très forte.

Les opérateurs économiques sont :

- ✓ Rhodacoop, avec 500 coopérateurs en Drôme Ardèche, 20.000 T de fruits collectés dont 10.000 T d'abricots provenant à plus de 50% provient du territoire
- ✓ Valsoleil, coopérative collectant 3 000 T d'abricots et 1 500 tonnes de noix (station de conditionnement à Saint Donat sur l'Herbasse) → projet de diversification légumes pour la RHD locale (AB et conventionnel)
- ✓ GIE les Vergers de l'Hermitage : 85 producteurs, centre de conditionnement à Tain l'Hermitage
- ✓ Les Comptoirs Rhodaniens : structure privée qui conditionne et commercialise la production de plusieurs producteurs du secteur de l'Hermitage (8 000 T d'abricots collectés sur la zone)

Organisation de la filière « bovins allaitants »

Le volume dédié à cette filière est estimé à 4 000 vaches en 2010, avec une 100aine de producteurs et une zone de production dans la Drôme des Collines et la plaine de Valence-Chabeuil.

Les débouchés concernent 3 types d'acteurs :

- ✓ environ 40% collecte par Dauphidrom (du groupe SICAREV) : près de 60% envoyés en maigre pour engraissement (ex Italie), 35% vendus à des bouchers ou des maquignons après engraissement local, 15% vendus en direct localement et des filières qualités (Label rouge,...)
- ✓ 15% en vente directe (à dire d'acteur) : abattage à Romans ou Grenoble. L'abattoir de Romans est un abattoir privé (capacité 3 000 t), agréé agriculture biologique. Ateliers de découpe à Chabeuil et à St-Michel-sur-Savasse
- ✓ Des maquignons locaux et quelques bouchers, en direct auprès des éleveurs

Organisation de la filière « bovins laitiers »

Le volume est estimé à environ 1 000 laitières pour une production actuelle autour de 7 à 10 ML. Le nombre de producteurs se situe entre 120 et 150 et la zone de production concerne, pour les $\frac{3}{4}$ des élevages laitiers, la partie ardéchoise du Scot. Le nord de la Drôme est également le principal secteur de production laitière du département.

Les collecteurs sont ORLAC (SODIAAL, à Vienne), la fromagerie Alpine (Romans) et les principales productions sont le St-Marcellin (7 laiteries en produisent, dont la Fromagerie Alpine) puis le St-Félicien. Le St-Marcellin représente près de 50% du débouché des laiteries concernées.

Organisation de la filière « caprins »

Le volume estimé est autour de 5 millions de litres / 800 tonnes de fromage, avec environ 30 producteurs pour 2 300 chèvres. La zone de production est assez homogène, avec plus forte intensité sur Dieulefit et la vallée de la Drôme.

On distingue 2 types d'exploitations : les troupeaux de 150 à 200 chèvres, sur la plaine de Valence (moyenne 100 000L), avec une 50aine d'ha, et les troupeaux de 80 chèvres en montagne ou en production fermière. Les élevages se répartissent équitablement entre production laitière et fermière.

Parmi les produits, l'AOC Picodon couvre le territoire (100% lait cru depuis 2017).

Les acteurs :

- ✓ ValCrest, racheté en 2014 par Eurial : environ 17 ML lait de chèvre collecté. Le territoire représente environ 1/3 de leur collecte, soit plus de 3ML. 3 usines de production, dont une en Drôme à Crest.
- ✓ Triballat : Fromagerie de la Drôme à Aoust
- ✓ Fromagerie Alpine à Romans
- ✓ 4 affineurs en Picodon, dont Distral à Valence

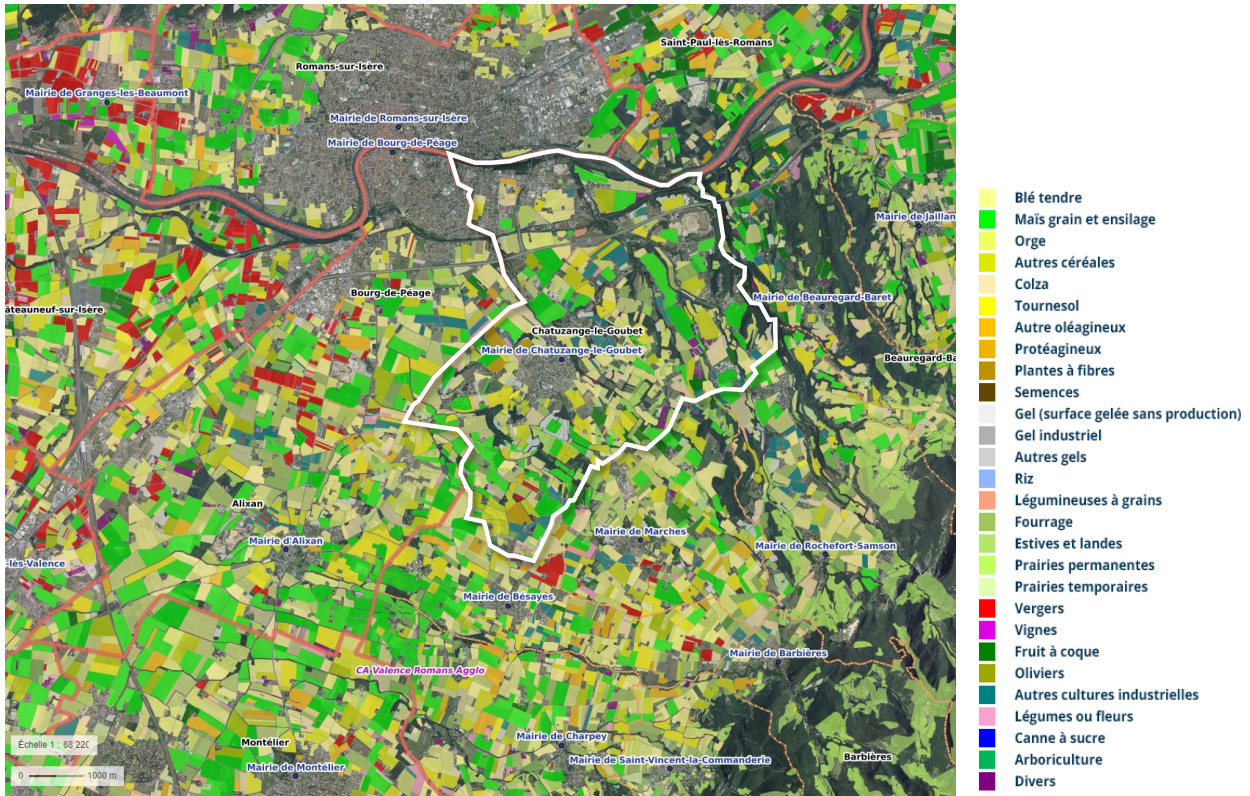
Les débouchés concernent à 100% des fromages : Picodon, buches, chèvres chaud, chèvres frais, portions...

2.3.3 Les enjeux agricoles sur la commune

Les chiffres clés

On recense sur la commune une 30aine d'exploitations agricoles dont les productions sont principalement tournées vers les céréales, oléagineux et protéagineux. La SAU (surface agricole utilisée) moyenne par exploitation est d'environ 35 ha.

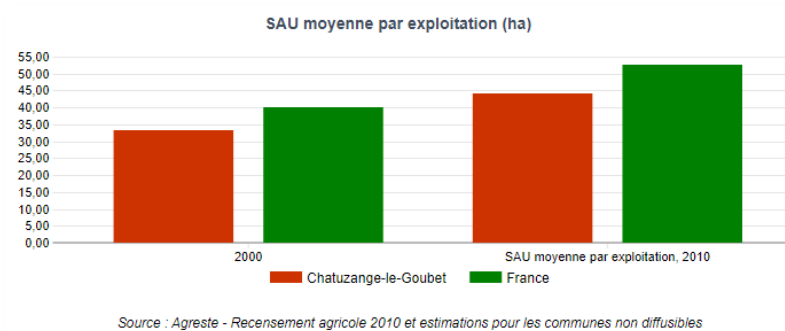
La Surface agricole utilisée à Chatuzange le Goubet et ses environs

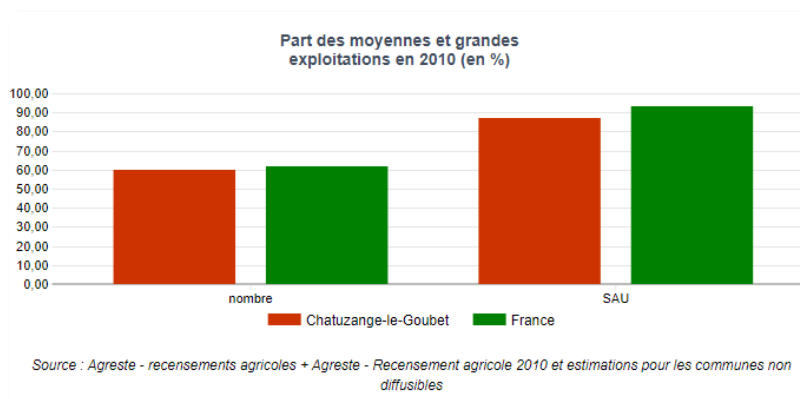


Source : geoportail, RGP 2019

Ensemble des exploitations agricoles	
Indicateurs	Chatuzange-le-Goubet
Nombre total d'exploitations, 2010	35
Nombre total d'exploitations, 2000	49
Superficie agricole utilisée, 2010	1 539
Superficie agricole utilisée, 2000	1 631
SAU moyenne par exploitation, 2010 (ha)	44,0
Évolution de la SAU des moyennes et grandes exploitations, 2010/2000 (%)	- 13,2

Source : Agreste - recensements agricoles et estimations pour les communes non diffusibles

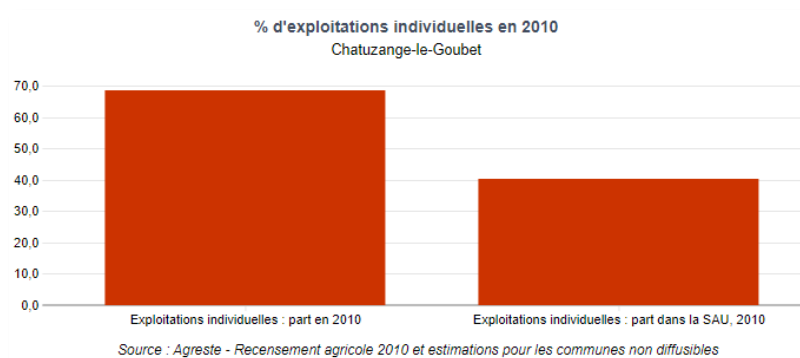




Exploitations individuelles - Fermage

Indicateurs	Chatuzange-le-Goubet
% d'exploitations individuelles (%)	68,6
% de la SAU détenue par les exploitations individuelles (%)	40,4
% de SAU en fermage (%)	77,8

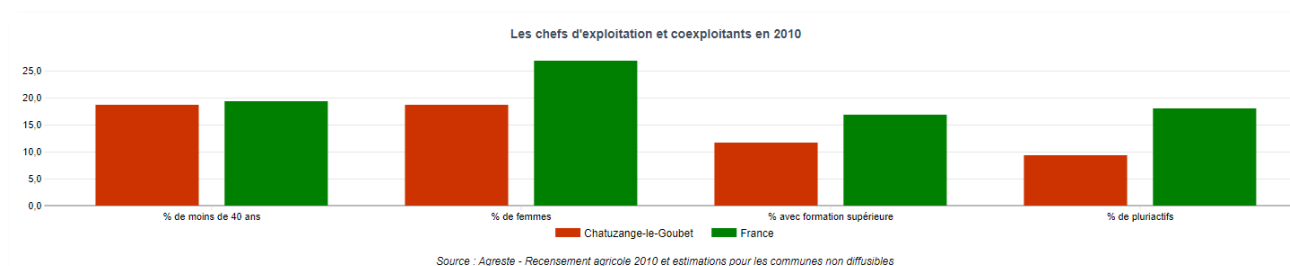
Source : Agreste : recensements agricoles et estimations pour les communes non diffusibles



Part de la SAU "sans successeur connu"

Indicateurs	Chatuzange-le-Goubet	France
sans successeur connu (%)	41,2 ▼	49,5
Reste de la SAU	58,79 ▲	50,46

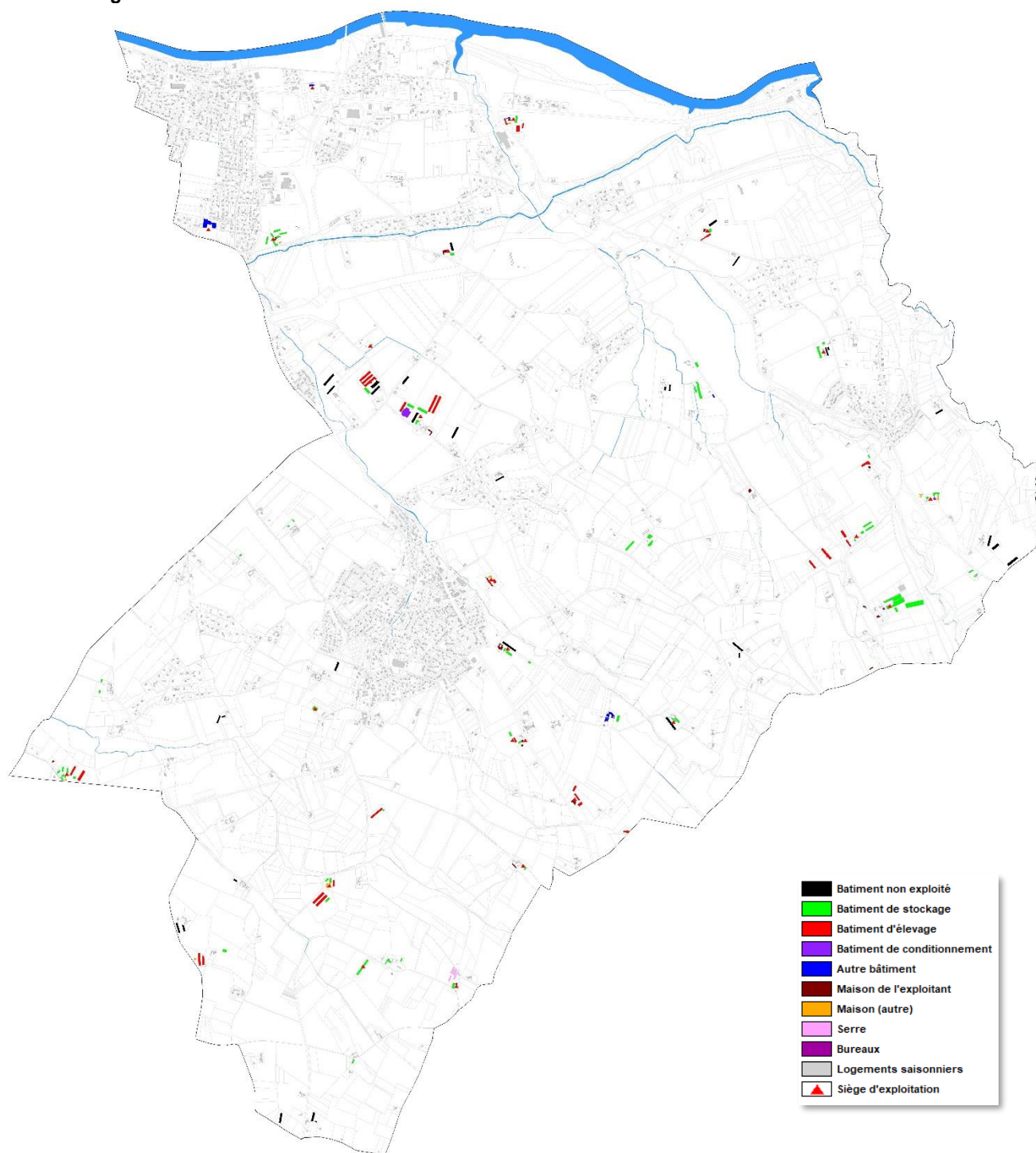
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et estimations pour les communes non diffusibles



Indicateurs	Chatuzange-le-Goubet	France
Part des terres labourables dans la SAU, 2010 (%)	95,0 ▲	67,7
Évolution des terres labourables, 2010/2000 (%)	0,3 ▲	- 0,5
Part des céréales dans les terres labourables en 2010	76,98 ▲	50,33

Les données analysées qui résultent du recensement agricole de 2010 ont été complétées par des éléments d'information complémentaires issus d'une concertation menée avec les exploitants. Les données recueillies permettent d'ajuster ou de préciser certaines données relatives notamment aux bâtiments agricoles. Les cartes suivantes identifient sur la commune les bâtiments agricoles présents selon leur typologie.

Bâtiments agricoles



Source : Ad hoc Aménagement, exploitation des questionnaires agricoles

Définition des exploitations agricoles

La définition juridique ou civile de l'activité agricole est codifiée à l'article L.311-1 du Code rural (issue de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social). Cette définition précise que « *sont réputées agricoles : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation* ».

Localisation des sièges d'exploitation et des bâtiments agricoles

L'absence de retour du questionnaire agricole et/ou de la participation de plusieurs exploitants agricoles à la concertation organisée dans le cadre du PLU a fortement contraint l'exhaustivité du recensement des bâtiments agricoles sur la commune. Malgré le nombre très important de bâtiments agricoles, il a cependant été possible de s'appuyer sur la connaissance des élus pour établir une cartographie des constructions agricoles sur le territoire (cf. carte page précédente).

On recense sur la commune une 30aine de sièges d'exploitation. Parmi ces sièges d'exploitation, certains ne répondent peut-être pas strictement à la définition des exploitations agricoles professionnelles. Mais compte-tenu du caractère non exhaustif des informations recueillies au cours de l'enquête agricole, il est difficile de disposer d'un état des lieux plus précis, notamment en terme de prospective. On notera que, sur les sièges d'exploitation recensés, plusieurs concernent des exploitants âgés dont il est difficile de savoir s'ils poursuivent actuellement ou non une activité agricole, si le siège d'exploitation est susceptible ou non d'être repris, etc.

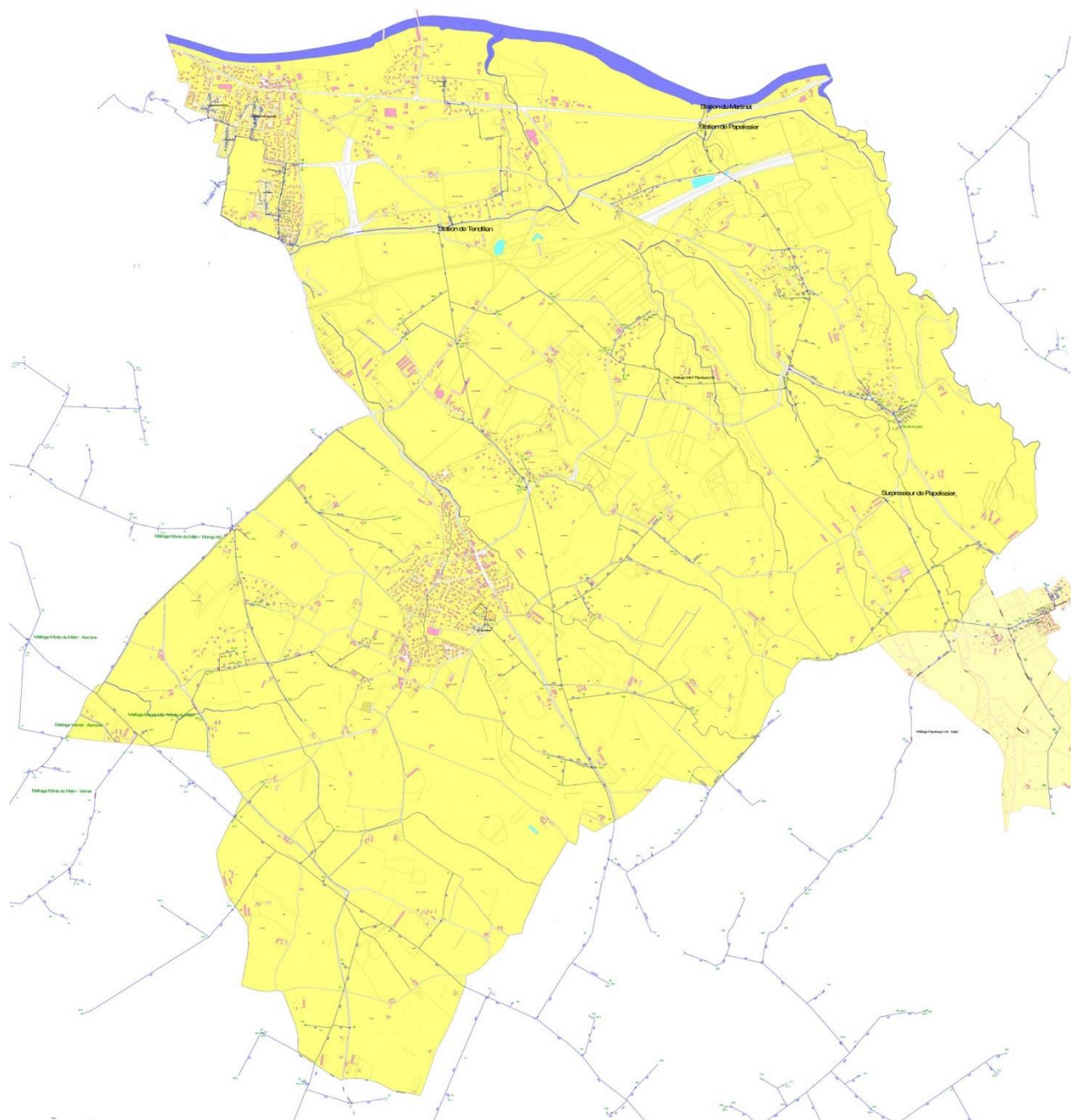
Concernant plus globalement les bâtiments agricoles, on dénombre de nombreux bâtiments à vocation agricole, que l'on peut classer en plusieurs catégories :

- ✓ Les habitations liées à l'exploitation agricole
Il s'agit des habitations des exploitants agricoles, généralement situées à proximité des bâtiments agricoles. Il arrive cependant, dans certains cas, que l'habitation soit distante des bâtiments agricoles.
- ✓ Les bâtiments d'élevage
Il s'agit des locaux d'élevage, des locaux de quarantaine, les couloirs de circulation des animaux, etc. Ceux-ci accueillent des filières principalement bovine et avicole.
- ✓ Les bâtiments de stockage
Il s'agit le plus souvent de hangars permettant de stocker le fourrage et le matériel, mais il peut s'agir aussi de constructions plus petites de type abri.
- ✓ Les bâtiments techniques
Il s'agit soit de constructions qui permettent le bon fonctionnement de l'activité agricole. Cela inclut des locaux de type atelier, mais aussi dans le cas des fruitiers des locaux permettant par exemple de calibrer les fruits, etc.

La cartographie localise aussi, pour permettre une lisibilité globale, les anciens bâtiments agricoles. Ceux-ci ne sont plus utilisés dans le cadre de l'activité agricole présente et ne sont pas susceptibles d'être utilisés à plus long terme (bâtiments anciens qui ne répondent plus aux normes, ruines, etc.).

Réseau d'irrigation de la commune

Le territoire est desservi par un important réseau d'irrigation, présenté dans la carte ci-après. Cependant, il n'existe pas de cartographie spécifiant les îlots d'exploitation desservis.

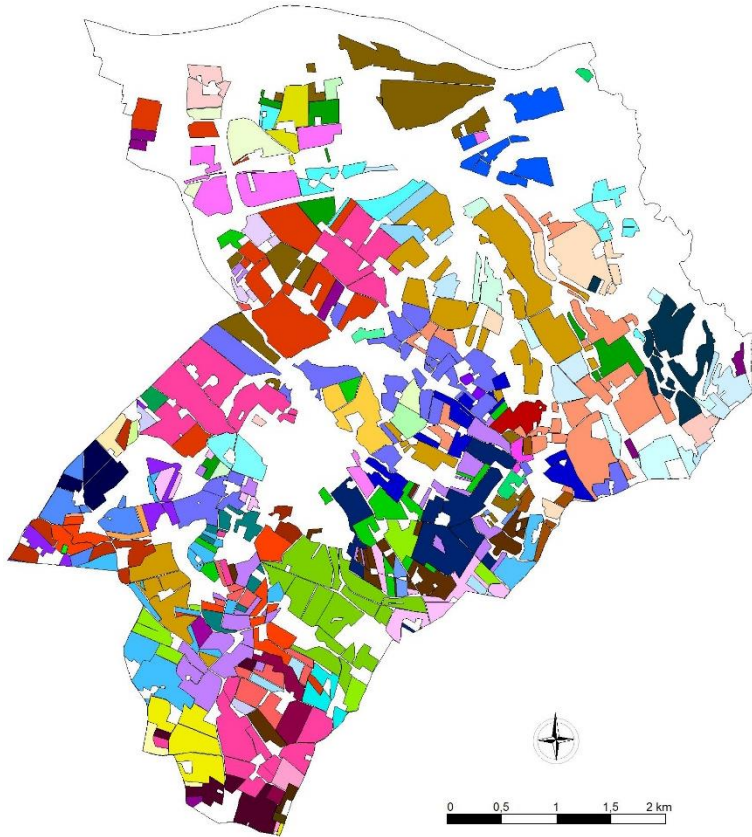


Source : Syndicat d'Irrigation Drômois

Les contraintes d'exploitation

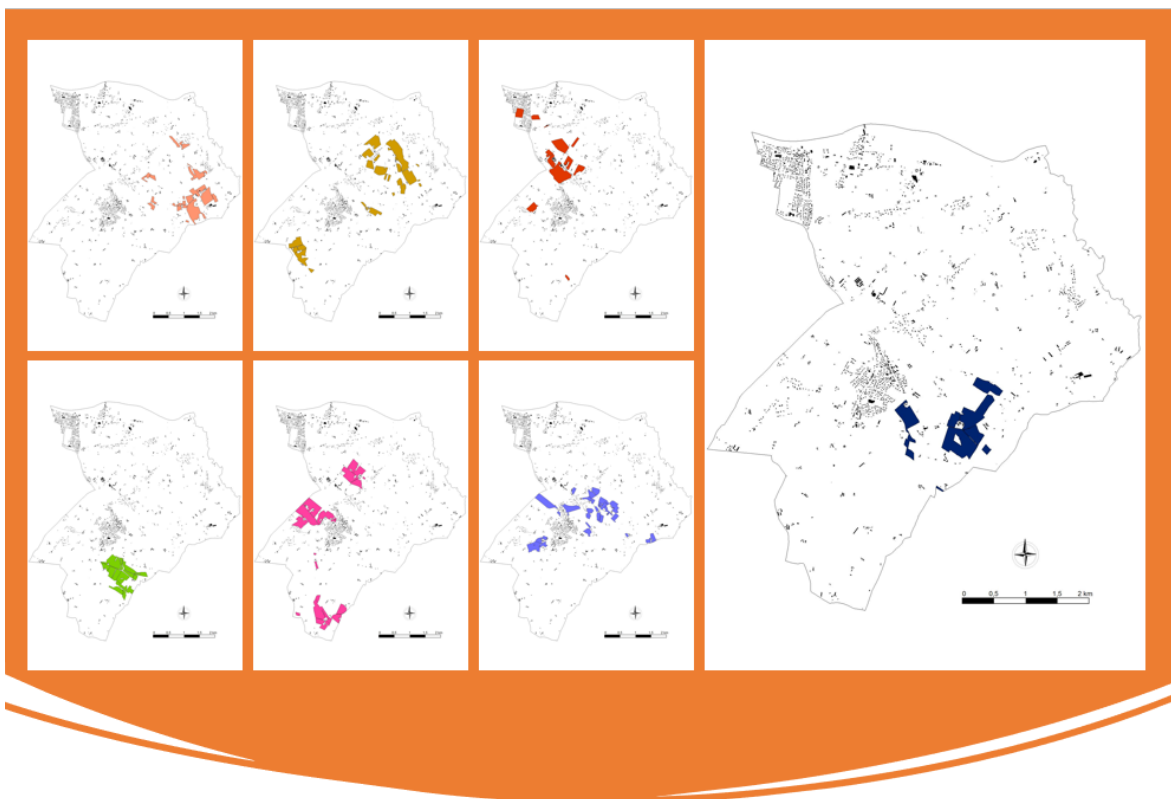
Certaines exploitations sont concernées par des contraintes de morcellement. Les zooms réalisés sur certains îlots d'exploitation illustrent la disparité des situations.

Carte globale des exploitations par exploitant (données anonymisées)



Source : d'après les données anonymisées du RPG

Illustration des degrés de morcellement des exploitations



Signes de qualité

La commune de Chatuzange-le-Goubet est située dans les aires géographiques des AOC/AOP « Picodon » et « Noix de Grenoble ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP « Raviole du Dauphiné », Pintadeau de la Drôme », « Volailles de la Drôme », « Saint-Marcellin » et des IGP viticoles « Comtés Rhodaniens », « Collines Rhodaniennes », « Drôme », « Méditerranée ».